

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE TOUS LES VOLLEY



200 000 Licenciés en 2024





Une Equipe de France Championne Olympique

Un afflux massif de nouveaux licenciés
+46% vs novembre 2020
+22% vs novembre 2019



Une situation financière fédérale solide et idéale
Un climat de confiance favorable

*Autant de facteurs qui représentent une opportunité unique de
faire grandir le volley français*

OBJECTIF



200 000 licenciés en 2024



FFvolley

UN PLAN D' ACTIONS AUTOUR DE 2 AXES

250 NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE

50 NOUVEAUX EMPLOIS DEDIES AU DEVELOPPEMENT



250 NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE DES VOLLEY

Dans la lignée du grand plan national sur les équipements annoncée par le Président de la République et porté par l'Agence Nationale du Sport, la FFVolley va mener une ambitieuse politique de soutien aux équipements actuels pour les moderniser et à la construction de nouveaux lieux de pratique, dans les zones carencées.



DES TERRAINS DURABLES POUR UNE PRATIQUE REGULIERE

Accompagnement des clubs et collectivités pour la création de terrains OUTDOOR

100 lieux de pratique sur sable

100 lieux de pratique sur herbe

50 terrains de street volley



Et enrichir le territoire de nouveaux équipements sportifs de volley

250 NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE DES VOLLEY



DES ESPACES AGILES POUR UNE PRATIQUE SAISONNIERE

Utilisation des plages, parcs, stations de ski, aires de jeu....

Distribution de kits amovibles gérés par les municipalités ou les clubs



*Et donner de nouvelles
habitudes de pratique*



ESTIMATION DU PROJET

ESPACES DURABLES - PLAN EQUIPEMENTS

100 LIEUX DE PRATIQUE SUR SABLE (800 TERRAINS)
50 000 euros

100 LIEUX DE PRATIQUE SUR HERBE
25 000 euros

50 LIEUX DE PRATIQUE SUR CIMENT
10 000 euros

8 000 000 EUROS

ESPACES AGILES - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

1 500 Kits amovibles
400 euros

600 000 EUROS

250 NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE

**Pour mener à bien le déploiement de cette politique
d'aménagement du territoire, cette mesure est accompagnée de
la création de**

50 NOUVEAUX EMPLOIS

100 % DEDIES AU DEVELOPPEMENT

SUR TOUT LE TERRITOIRE





Pour

- Multiplier les lieux de pratique
- Décliner le projet fédéral en mettant en œuvre des actions de promotion et de fidélisation adaptées aux territoires



Financement des actions de développement

Systeme actuel 2021

LE PLAN SPORTIF FEDERAL – PSF

Enveloppe financière consacrée au développement du VOLLEY

- **2018 : 1 193 372€** l'Etat répartit via le CNDS, sur le développement des politiques publiques de l'Etat, **176 dossiers clubs.**
- **2019 : 1 189 500 €** a été répartie à 59% pour les instances et 41% pour les clubs. + 22%, **225 dossiers clubs.**
- **2020 : 1 243 370 €** a été répartie à 54% pour les instances et 46% pour les clubs. + 13,5%, **260 dossiers clubs.**
- **2021 : 1 632 850€ dont 250 150€ (plan de relance)** a été répartie à 50,5% pour les instances et 49,5% pour les clubs. + 12%, **299 dossiers clubs.**

Le développement du volley dans les territoires est financé par le PSF suivant la politique du Projet Fédéral.

AIDE AUX LIGUES

Part fixe

- 1€50 par licence payante redistribuée aux ligues (110k€)
- 5 000€ / salarié ligue sur Poles Espoirs sans CTS (50k€)
- Soutien aux « petites » ligues (40k€)

Part variable sur 10 critères

- Emploi consacré au développement
- Création de GSA
- Développement volley santé et para volley
- Actions pour les scolaires
- Soutien aux CRE
- Pratiques départementales
- Licences jeunes
- Licences événementielles
- Formation des dirigeants
- Projets spécifiques de la Ligue

2018

400 000

2019

250 000

2020

300 000

2021

300 000

Un « Plan Emploi FFVolley/ANS » porté par chaque ligue ou comité auprès des DRAJES

1.

Les « AIDES AUX LIGUES » deviennent
« *L'AIDE FÉDÉRALE POUR L'EMPLOI* »

2.

+ AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE
FÉDÉRALE DE 200 K€
→ *500K€ d'aide à l'emploi*

3.

CONVENTION DE DEVELOPPEMENT
FFVOLLEY / ANS / LIGUE ou COMITE

- Plan stratégique
- Objectifs
- Plan d'actions



Plan de financement



PLAN DE FINANCEMENT D'UN EMPLOI

(28 000€)

- ANS : 12 000€
- FFvolley : 10 000€
- Ligue ou CD : 6 000€

PERENNISATION

- Hausse du nombre de licenciés
- Augmentation de la licence
 - + 1 euro en 2022
 - +1 euro en 2023

En fonction de la réalisation des objectifs, au-delà de la 3^{ème} année la FF Volley finance 22 000 euros par emploi.

Plan de déploiement

2022

15 EMPLOIS
20 ESPACES DE BEACH VOLLEY
20 ESPACES SUR HERBE
10 TERRAINS DE STREET VOLLEY

2023

25 EMPLOIS
50 ESPACES DE BEACH VOLLEY
50 ESPACES SUR HERBE
20 TERRAINS DE STREET VOLLEY

2024

10 EMPLOIS
30 ESPACES DE BEACH VOLLEY
30 ESPACES SUR HERBE
20 TERRAINS DE STREET VOLLEY

